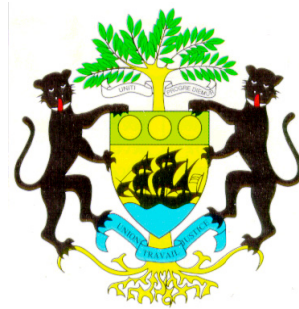


**REPUBLIQUE GABONAISE**

Union - Travail - Justice

---



---

# **RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER**

**ACCOMPAGNANT LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2012**

---

**Préparé**

**Sous l'autorité du Président de la République, Chef de l'Etat**

**et sous la direction du Premier Ministre, Chef du Gouvernement**

**Présenté par :**

**- M. Magloire NGAMBIA**, Ministre de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme

**- M. Emmanuel ISSOZE NGONDET**, Ministre du Budget, des Comptes Publics, de la Fonction Publique,  
chargé de la Réforme de l'Etat



## TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES POUR 2011 .....	5
I- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL .....	7
A- La conjoncture dans les principaux pays industrialisés .....	7
B- La conjoncture dans les pays en transition .....	8
C- La conjoncture dans les pays émergents et en développement .....	8
D- L'évolution des cours des produits de base .....	9
II- CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL .....	11
A- Les principaux secteurs d'exportation .....	11
1- Le secteur pétrolier .....	11
2- Le secteur des mines .....	11
3- La filière bois .....	11
B- Les autres secteurs d'activité .....	12
1- L'agriculture, l'élevage et la pêche .....	12
2- Les industries de transformation .....	13
3- Le bâtiment et travaux publics .....	13
4- L'eau et l'électricité .....	13
5- Le raffinage .....	13
6- Les transports et télécommunications .....	14
7- Les autres services .....	14
8- Le commerce .....	14
C- Le produit intérieur brut en 2011 .....	14
D- L'emploi, les salaires et les prix .....	15
E- La balance des paiements .....	16
F- La monnaie et le crédit .....	16
1. Les ressources du système monétaire .....	17
2. Les contreparties de la masse monétaire .....	17
3. La politique monétaire .....	18
G- La situation de l'exécution des finances publiques .....	18
<i>Situation au 31 décembre 2010</i> .....	18
<i>Situation au 30 juin 2011</i> .....	23
2 - Exécution des ressources .....	24
3 - Exécution des dépenses publiques .....	25
DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE .....	29
DU GOUVERNEMENT .....	29
I-PERSPECTIVES ECONOMIQUES .....	31
A- Les principales hypothèses .....	31
B- Les résultats de la projection .....	32
1. L'équilibre des biens et services .....	32
2. Les comptes des agents .....	32
Les entreprises .....	32
Les ménages .....	33
Les administrations .....	33
Le reste du monde .....	33
II- POLITIQUE ECONOMIQUE .....	34
A- La politique sectorielle .....	34
B- La politique budgétaire .....	41
TROISIEME PARTIE - L'EQUILIBRE FINANCIER .....	46
I-EQUILIBRE DES OPERATIONS BUDGETAIRES .....	48
A - Les ressources propres .....	48
1. Les recettes pétrolières .....	49

2. Les recettes hors pétrole (hors dons) .....	50
B - Les dépenses courantes et les prêts nets .....	51
1. Analyse globale.....	51
2. Analyse détaillée.....	52
II - EQUILIBRE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT .....	55
A - Les ressources d'emprunt .....	55
B - Les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédits .....	55
C - L'affectation des résultats .....	57

**PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES POUR 2011**



## I- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

La reprise économique amorcée depuis 2010 devrait se poursuivre en 2012. Toutefois, son rythme serait moins soutenu du fait des incertitudes liées à la crise de la dette aux Etats-Unis et dans la zone euro. Par ailleurs, les difficultés de fonctionnement actuel des marchés financiers pourraient avoir un impact négatif à moyen terme sur les économies avancées si les mesures prises ne parviennent pas à enrayer leur chute.

Ces dysfonctionnements au niveau de la sphère budgétaire et financière mondiale devraient intervenir dans un contexte de reconstitution fragile de la demande mondiale de biens et services. La politique monétaire se caractériserait par le réaménagement des taux d'intérêt, en vue de circonscrire les risques inflationnistes sans affaiblir les investissements. Dans le même temps, le marché du travail dans les pays riches ne parviendrait pas à s'équilibrer. Ainsi, les taux de chômage, bien qu'en légère baisse, resteraient élevés.

D'après les projections des perspectives de l'économie mondiale, la croissance mondiale va se modérer, fléchissant à un taux d'environ 4% jusqu'à la fin de 2012, contre plus de 4,2% en 2011. Ce niveau serait maintenu grâce à la croissance des pays émergents et en développement, moteurs de l'économie mondiale, qui parviendraient à maintenir une dynamique de croissance proche de 6%. Le PIB réel des pays avancés connaîtrait, quant à lui, une faible expansion d'environ 1,9% en 2012, grâce au relâchement des forces qui ont temporairement freiné l'activité pendant la plus grande partie du deuxième trimestre de 2011.

### A- La conjoncture dans les principaux pays industrialisés

Aux *Etats-Unis*, malgré la problématique du plafond de la dette fédérale, l'économie américaine enregistrerait une croissance de 1,8%. Toutefois, ce taux serait en deçà du potentiel réel de la première puissance économique mondiale. La baisse des taux directeurs par la Banque Fédérale Américaine (FED) permettrait de stimuler la demande, moteur de la croissance américaine.

Au *Japon*, la croissance du PIB s'élèverait à 2,3%, soutenue par une hausse des exportations vers ses principaux partenaires que sont la Chine et les Etats-Unis. Ainsi, en dépit des conséquences néfastes liées au séisme survenu en 2011, l'économie japonaise renouerait avec des résultats appréciables.

Dans la *Zone Euro*, le redressement se poursuivrait à un rythme modéré après les turbulences financières subies par certains pays au sein du bloc. Le PIB progresserait à 1,1% en 2012.

En *Allemagne*, l'économie évoluerait pour la troisième année consécutive. Le pays possède en effet une économie solide basée sur des exportations en direction des pays émergents. Sous l'impulsion des bons résultats de sa balance commerciale, le PIB croîtrait de

1,3%.

L'activité économique en **France** se renforcerait pour s'établir à 1,4% en 2012. Le relèvement de la consommation constituerait l'élément moteur de cette croissance.

L'**Italie et l'Espagne**, confrontés à des difficultés de financement budgétaire et à des taux de chômage très élevés, évolueraient en dessous de leurs capacités productives réelles. Ainsi, la croissance respective de leur PIB serait de 0,3% et 1,6% en 2012.

Hors zone euro, le PIB de la **Grande-Bretagne** augmenterait de 1,6%.

## **B- La conjoncture dans les pays en transition**

Les pays en transition enregistreraient une évolution favorable de leur économie. En effet, la situation économique des pays de l'Europe centrale et orientale et ceux de la Communauté des Etats Indépendants s'améliorerait respectivement de 2,7% et 4,4% en 2012. En Russie, quoiqu'en léger repli, l'économie resterait bien orientée avec un taux de croissance de 4,1% en 2012.

## **C- La conjoncture dans les pays émergents et en développement**

Dans le sillage des économies des pays émergents tels que la Chine et l'Inde, l'activité des pays en développement resterait dynamique.

En dépit de quelques signes de surchauffe, l'économie **chinoise** enregistrerait une croissance de 9% en 2012. Celle-ci serait liée à l'augmentation de la demande privée et à la bonne tenue de la consommation. En **Inde**, l'économie serait tirée par les investissements des entreprises et le développement des infrastructures. Le taux de croissance du PIB indien serait de 7,5%.

En **Amérique latine**, le PIB moyen serait de 4% en 2012, un niveau soutenu par le Brésil, principal moteur économique de la zone et par le Mexique.

En **Afrique Subsaharienne**, le PIB serait de 5,8% en 2012. La mise en place de politiques macroéconomiques accommodantes et le regain des échanges commerciaux expliqueraient cette évolution. Dans ce contexte, l'Afrique du Sud, le Nigéria et l'Angola pourraient terminer l'exercice 2012 avec des taux de croissance respectifs de 3,6%, 6,6% et 10,8%.

Les pays de la CEMAC, portés par un programme de réforme régional et l'évolution des cours des produits de base, connaîtraient des évolutions économiques satisfaisantes. Ainsi en 2012, le PIB des pays de la zone serait de 4% pour la **Guinée-équatoriale**, 4,5% pour le **Cameroun**, 5% pour la **République Centrafricaine**, 5,6% pour le **Gabon**, 6,9% pour le **Tchad** et 7% pour la **République du Congo**.



## **D- L'évolution des cours des produits de base**

### **Le pétrole**

Les craintes de perturbations de l'offre de pétrole pour des raisons aussi bien géologiques que politiques devraient alimenter la spéculation et entretenir la volatilité des prix. Ainsi, la demande mondiale de pétrole augmenterait de 1,5 million de baril par jour, du fait des pays émergents d'Asie, d'Amérique latine et du Moyen-Orient. Dans ce contexte, l'on prévoit un cours moyen de pétrole d'environ 98 dollars américains en 2012.

### **Les oléagineux**

En raison du faible rythme de la production des oléagineux, les stocks disponibles seraient insuffisants sur le marché mondial en 2012 pour couvrir la demande de plus en plus croissante.

En effet, la production mondiale de graines s'établirait à 300 millions de tonnes pour la campagne 2011/2012 contre 292 millions de tonnes pour la campagne 2010/2011.

Ainsi, avec le regain de la demande chinoise et indienne, les cours des oléagineux resteraient soutenus en 2012 et progresseraient de 6% à 533,2 dollars américains la tonne pour l'huile de soja et à 411,5 dollars américains la tonne pour l'huile de palme.

### **Le caoutchouc**

En 2012, la production mondiale de caoutchouc s'établirait à 11,8 millions de tonnes, en hausse de 4,3% par rapport à l'année précédente. Cette tendance serait soutenue par la vigueur de la demande asiatique pour couvrir les besoins en pneumatiques de leurs industries automobiles. Le marché du caoutchouc resterait donc tendu. La variété SMR20 s'échangerait à 11 ringgits le kg en 2012 contre 10 ringgits le kg en 2011.

### **Le café**

La production mondiale de café pour la campagne 2011/2012 serait de 139 millions de sacs, en baisse d'environ 3,5 millions de sacs. Ainsi, le ratio stocks de fin de saison sur consommation régresserait. Cette évolution aggraverait les tensions du côté de l'offre tout en favorisant la fermeté des cours. Le prix moyen de l'ensemble des variétés pourrait s'établir à 135 cents la livre.

### **Le cacao**

Les perspectives pour la prochaine saison cacaoyère 2011/2012 sont moins favorables que la précédente. En effet, la production mondiale se stabiliserait autour de 3,68 millions de tonnes (Mt) tandis que la demande resterait ferme à 3,7Mt.

Le marché du cacao devrait donc faire face aux conséquences des dommages subis par la Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial, du fait de la guerre civile que vient de connaître ce pays. Dans ces conditions, la tonne de cacao pourrait s'échanger à 3.300 dollars américains en 2012.

### **Le sucre**

La production mondiale de sucre se situerait à 170 millions de tonnes contre 168,95 millions de tonnes en 2010/2011. Ainsi, fort d'un excédent mondial de sucre prévu pour 2011/2012, les cours du sucre devraient chuter pour se situer aux alentours de 20 cents la livre.

### **L'or**

En 2012, les prévisions tablent sur la fermeté des cours de l'or. La demande soutenue des pays asiatiques et les inquiétudes des investisseurs, inhérentes à la situation économique en Europe et à la crainte des tensions inflationnistes dans la plupart des économies, alimenteraient cette hausse. De fait, le prix moyen se situerait autour de 1.600 dollars américains l'once.

## **II- CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL**

### **A-Les principaux secteurs d'exportation**

#### **1- Le secteur pétrolier**

La poursuite des efforts d'amélioration des rendements dans les vieux champs et la bonne orientation de la production de champs marginaux permettraient un léger relèvement de la production de 1,1%. Celle-ci atteindrait alors 12,655 millions de tonnes en 2012 contre une estimation de 12,512 millions de tonnes en 2011.

En prévision de la vigueur de la demande des pays émergents d'Asie, d'Amérique latine et du Moyen-Orient, les prix du pétrole brut se maintiendraient à des niveaux suffisamment rémunérateurs. Dans ce contexte, le prix moyen du brut gabonais s'établirait à 94,7 dollars, en hausse de 25,1% par rapport à 2011.

Compte tenu de l'appréciation du dollar face à l'euro en moyenne annuelle en 2012, le taux de change du dollar US par rapport au F.cfa s'établirait à 467,8.

#### **2- Le secteur des mines**

En 2012, la production et les exportations nationales de manganèse tireraient profit du net redressement de l'industrie sidérurgique internationale et de l'exploitation du nouveau gisement de manganèse de Ndjolé par la Compagnie Commerciale et Industrielle des Mines de Huazhou (CICMHZ). Ainsi, la production se situerait à 4,5 millions de tonnes (dont 4 millions pour la COMILOG), en hausse de 12,5% par rapport à 2011.

Le prix de vente de la tonne du minerai s'élèverait à 325,9 dollars US, soit une hausse de 10,7% par rapport à 2011.

#### **3- La filière bois**

La filière bois connaîtrait une amélioration en 2012. En effet, il est prévu une reprise de l'activité de l'exploitation forestière sous l'effet de la demande soutenue des industries de transformation, ceci dans un contexte de renforcement du tissu industriel, en liaison avec l'installation de nouvelles usines.

Parallèlement, l'activité des industries de transformation du bois se raffermirait avec une production de plus de 710.000 m<sup>3</sup> en 2012 contre 659.851 m<sup>3</sup> en 2011, soit une hausse de 7,6%. De même, les ventes locales et les exportations suivraient la même tendance et afficheraient des augmentations respectives de 4,8% et de 7,3%.

Ces performances s'expliqueraient par un meilleur approvisionnement des unités de transformation en grumes, la création de nouvelles structures et la bonne tenue des marchés internationaux des bois ouvrés, principalement en Chine au regard de la fermeté des commandes prévues pour 2012-2013.

## **B- Les autres secteurs d'activité**

### **1- L'agriculture, l'élevage et la pêche**

La production du secteur resterait orientée à la hausse en 2012, sous l'effet de la poursuite de la mise en place des ceintures périurbaines et de l'élevage avicole ainsi que du projet d'appui au secteur pêche et aquaculture.

Par ailleurs, en raison de la poursuite des efforts de la Caisse de Stabilisation et de Péréquation visant à créer de nouvelles plantations et à renforcer l'encadrement des planteurs, la production de cacao et de café pourrait enregistrer des améliorations et s'établir respectivement à 682,2 et 255 tonnes en 2012.

## **2- Les industries de transformation**

### **a/ Les agro-industries**

L'activité des boissons gazeuses et alcoolisées améliorerait ses performances suite à l'acquisition de deux nouvelles lignes de production à Libreville en vue de la Coupe d'Afrique des Nations 2012. Ainsi, les produits de la branche seraient en hausse de plus de 3% et le chiffre d'affaires se raffermirait à 4%, soit environ 120 milliards de F.cfa sous l'impulsion de la demande soutenue du marché domestique.

### **b/ Les autres industries**

La construction de barrages, de routes et les travaux de réhabilitation des infrastructures favoriseraient l'activité des industries de transformation. Dans ce contexte, la production des matériaux de construction (ciment et sable) devrait se consolider et le chiffre d'affaires pourrait atteindre 32,761 milliards de F.cfa. Par ailleurs, la vigueur de la demande émanant des BTP soutiendrait l'activité des industries chimiques et de la fabrication des tôles.

## **3- Le bâtiment et travaux publics**

Le secteur des BTP serait marqué par la confirmation de la bonne tenue de ses principaux indicateurs, ceci en liaison avec le programme de développement des infrastructures économiques, notamment les travaux de construction des barrages hydroélectriques, l'entretien du réseau routier national et le programme d'investissement de la SEEG.

## **4- L'eau et l'électricité**

Dans un contexte de poursuite des efforts d'amélioration de ses installations (52,2 milliards de F.cfa d'investissement) pour satisfaire la demande soutenue des clients industriels (mines, BTP, industries du bois) et des ménages, la SEEG obtiendrait des résultats appréciables. Ainsi, en 2012, la production nette d'électricité augmenterait de 4,2% pour atteindre 1.921 GWh. Celle de l'eau se chiffrerait à 93 millions de m<sup>3</sup>, en hausse de 8,6% par rapport à 2011. En conséquence, le chiffre d'affaires du secteur progresserait de 10,2% à près de 180 milliards de F.cfa.

## **5- Le raffinage**

La raffinerie traiterait 950.923 tonnes métriques de brut en 2012, en hausse de 5% par rapport à 2011. Cette évolution serait consécutive à la révision complète de l'outil de production et à la consommation soutenue des marchés domestique (mines, énergie et BTP) et extérieur.

## **6- Les transports et télécommunications**

L'année 2012 serait marquée par un regain d'activité dans le secteur des transports et auxiliaires de transport. L'amélioration du trafic des produits minéraliers (+22,8%) et des autres marchandises expliquerait cette tendance. En outre, l'organisation de la CAN 2012 devrait permettre de doper l'activité du transport aérien.

Parallèlement, l'embellie de l'activité du secteur des télécommunications se poursuivrait avec l'utilisation de la fibre optique et l'attribution de licences de troisième génération (3G). Ainsi, le nombre d'abonnements au mobile progresserait de manière substantielle pour atteindre 2,911 millions pour un chiffre d'affaires de 372,3 milliards de F.cfa.

## **7- Les autres services**

A la faveur de la bonne orientation de l'activité attendue dans les autres secteurs, les autres services enregistreraient une embellie matérialisée par une hausse du chiffre d'affaires consolidé (+5,4%). De ce fait, les services immobiliers seraient marqués par une amélioration de 25% de leur chiffre d'affaires.

## **8- Le commerce**

Globalement, grâce à la conjoncture favorable dans les autres secteurs et à la fermeté de la consommation des ménages, le commerce connaîtrait une activité soutenue. Par conséquent, le chiffre d'affaires du commerce général structuré progresserait de 6%. Par ailleurs, les autres branches tireraient profit des commandes soutenues des BTP, des mines, des industries du bois et de l'Administration.

## **C- Le produit intérieur brut en 2011**

L'économie gabonaise maintiendrait un rythme de croissance régulier de 5,8%, du fait d'un environnement international favorable et de la poursuite des réformes structurelles engagées dans le cadre de la politique économique du Gouvernement.

Ainsi, la croissance serait tirée essentiellement par le dynamisme du secteur hors pétrole (+6,8%) en dépit de la quasi-stabilité de la production pétrolière (+1%).

**Tableau n°1 : Evolution du PIB réel**

(en %)	2009	2010	2011
<b>PIB total</b>	<b>-1,4</b>	<b>6,6</b>	<b>5,8</b>
<i>Pétrole</i>	<i>0,1</i>	<i>5,1</i>	<i>1,0</i>
<i>Hors-pétrole</i>	<i>-1,8</i>	<i>6,9</i>	<i>6,8</i>

*Source* : Direction Générale de l'Economie et de la Législation Fiscale (DGELF)

Du point de vue de l'offre, les secteurs primaire, secondaire et tertiaire renforceraient leur vitalité et enregistreraient respectivement une croissance de 5,6%, 8,1% et 5,1%.

Dans le secteur primaire, l'évolution découlerait essentiellement des performances de la branche minière (+50%) en liaison avec le maintien de l'activité de l'entreprise COMILOG et la mise en exploitation du site minéralier de Ndjolé par la Compagnie Industrielle et Commerciale des Mines Chinoise, courant 2011. L'exploitation forestière renouerait avec la croissance (+14,3%) et contribuerait également à la bonne tenue du PIB.

Le secteur secondaire, pour sa part, connaîtrait une dynamique moins prononcée qu'en 2010. Le ralentissement de la croissance s'expliquerait essentiellement par la décélération de l'activité de la branche raffinerie (4%), liée à l'arrêt technique prévisionnel de l'outil de production de SOGARA en cours d'année. La branche électricité et eau, en progression de 2 points, connaîtrait un niveau de croissance de 5%.

Enfin, le secteur tertiaire enregistrerait des performances liées à la bonne tenue de toutes les branches et à la fermeté de la demande.

Du côté de la demande, l'accroissement de l'activité résulterait essentiellement de l'augmentation simultanée de la consommation des ménages (+5,5%) et de la consommation des administrations (3,8%). Dans le même temps, les exportations croitraient de 4,4% et les importations baisseraient de 0,2%.

#### **D- L'emploi, les salaires et les prix**

Sous l'effet d'une reprise soutenue de l'activité économique, la situation de l'emploi du secteur moderne s'améliorerait. De nouveaux recrutements dans la fonction publique et dans les sociétés (infrastructures de transports, construction des barrages hydroélectriques et des zones économiques spéciales, etc.) pourraient contribuer à réduire le chômage.

Dans le même sillage, la masse salariale du secteur moderne devrait consolider sa tendance haussière.

L'évolution des prix à la consommation serait influencée par les tensions inflationnistes prévisionnelles sur le plan international. Ainsi, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) se situerait à 119,6 points, en progression de 3,8% contre 1,5% en 2010. Cette hausse serait tributaire non seulement du relèvement des prix des produits importés, notamment les

produits alimentaires, mais aussi de l'augmentation observée des prix du baril de pétrole sur le marché international.

## **E- La balance des paiements**

En 2011, la balance des paiements enregistrerait un excédent, suite à une forte augmentation du solde de la balance des opérations courantes et une légère diminution du déficit du solde de la balance des capitaux.

L'amélioration du solde des opérations courantes s'expliquerait principalement par une revalorisation substantielle du solde de la balance commerciale, nonobstant une détérioration des soldes des autres comptes.

L'évolution positive du solde prévisionnel de la balance commerciale serait liée à la productivité des entreprises minières, suscitée par une forte demande extérieure.

## **F- La monnaie et le crédit**

A fin décembre 2011, la situation monétaire large, en rapport avec les évolutions du secteur réel, des finances publiques et des échanges avec l'extérieur, serait marquée par :

- une hausse des disponibilités monétaires ;
- une consolidation des avoirs extérieurs nets ;
- une détérioration de la Position Nette du Gouvernement.



**Tableau n°2 : Situation monétaire large (en milliards de F.cfa)**

(en milliards de F.cfa )	déc-09	déc-10	déc-11*	déc-11*/déc-10
<b>Ressources</b>				
<i>Disponibilités monétaires</i>	768,3	927,8	1045,8	12,7%
- Monnaie fiduciaire	247,5	221,2	260,3	17,7%
- Monnaie scripturale	520,8	706,6	785,5	11,2%
<i>Quasi-monnaie</i>	402,7	475,0	542,3	14,2%
Masse monétaire	1 171	1 402,8	1 588,1	13,2%
Ressources extra-monnaétaires	345,1	201,6	206,7	2,5%
<b>Total ressources</b>	<b>1 516,1</b>	<b>1 604,4</b>	<b>1 794,8</b>	11,9%
<b>Contreparties</b>				
Avoirs extérieurs nets	1 077,7	896,3	1 401,2	56,3%
Crédit intérieur	438,4	708,1	393,6	-44,4%
- Créances sur l'économie	630,4	647,4	690,7	6,7%
- Créances nettes sur l'Etat	-191,1	60,7	-297,1	-
<b>Total contreparties</b>	<b>1 516,1</b>	<b>1 604,4</b>	<b>1 794,8</b>	11,9%

*Source* : BEAC \*prévision révisée (programmation monétaire)

### 1. Les ressources du système monétaire

Les ressources du système monétaire croîtraient de 11,9% pour s'établir à **1.794,8 milliards de F.cfa** en décembre 2011, consécutivement à la consolidation de la masse monétaire.

La masse monétaire progresserait de 13,2% pour se situer à 1.588,1 milliards de F.cfa en décembre 2011 du fait de la hausse des avoirs extérieurs nets (56,3%).

### 2. Les contreparties de la masse monétaire

Les avoirs extérieurs nets du système monétaire se renforceraient de 56,3% pour se stabiliser à 1.401,2 milliards de F.cfa en décembre 2011, en liaison avec la hausse concomitante des avoirs extérieurs nets de la BEAC (58,4% pour un niveau de 1.177 milliards) et de ceux des banques commerciales (46,2% soit 224,2 milliards).

Le crédit intérieur diminuerait de 44,4 % pour atteindre 393,6 milliards de F.cfa en décembre 2011, suite à la détérioration de la position nette du gouvernement (-273,2 milliards en 2011 contre 81,8 milliards en 2010).

Les crédits accordés par les banques à l'économie augmenteraient de 6,7% pour se situer à 690,7 milliards de F.cfa en décembre 2011. Cette évolution résulterait du dynamisme des financements alloués aux entreprises impliquées dans la construction des infrastructures publiques.

### 3. La politique monétaire

Les perspectives macro-économiques à moyen terme pour 2012 laissent entrevoir une hausse de l'activité. Toutefois, dans un contexte d'atténuation des tensions inflationnistes et d'incitation au recyclage des excédents de liquidité dans l'économie réelle, le Comité de Politique Monétaire de la BEAC maintiendrait les principaux taux d'intervention ainsi qu'il suit :

- Taux d'intérêt des Appels d'Offres (TIAO) : 4,00% ;
- Taux des Prises en Pension : 5,75% ;
- Taux Créditeur Minimum : 3,25% ;
- Taux Débiteur Maximum : supprimé.

De même, les taux d'intérêt sur les placements resteraient inchangés :

- Placement à 7 jours : 0,60% ;
- Placement à 28 jours : 0,60%+1/16 de point ;
- Placement à 84 jours : 0,60%+2/16 de point ;
- Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du fonds de réserve pour les générations futures (TISPP0) : 1,25% ;
- Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du Mécanisme de Stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1) : 1,05% ;
- Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre des dépôts spéciaux (TISPP2) : 0,85%.

Les coefficients applicables sur les Dépôts à Terme (DAT), sur les Dépôts à Vue (DAV) et le taux de rémunération des réserves obligatoires seraient stables et se présenteraient ainsi qu'il suit :

- coefficients applicables sur les Dépôts à Vue (DAV) : 11,75% ;
- coefficients applicables sur les Dépôts à Terme (DAT) : 9,25% ;
- Taux de rémunération des réserves obligatoires : 0,05%.

### G- La situation de l'exécution des finances publiques

#### *Situation au 31 décembre 2010*

L'exécution du budget de l'Etat à fin décembre 2010 s'est réalisée dans un contexte marqué d'une part, par la volonté des pouvoirs publics de combler le déficit en infrastructures viables et essentielles pour le développement du secteur privé et la réalisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), d'autre part, par une conjoncture internationale favorable liée notamment à la bonne tenue des cours du pétrole.

Ainsi les équilibres budgétaires ont évolué comme suit :

- un excédent primaire hors caisse de relance de **227,2 milliards de F.cfa** représentant

**3,5% du PIB ;**

- un déficit primaire non pétrolier hors caisse de relance équivalant à **23,2% du PIB hors pétrole** contre **33%** prévu dans la LFR 2010 ;
- des soldes budgétaires base ordonnancement et base caisse (hors caisse de relance) respectivement de **130,4 milliards de F.cfa** et **160,3 milliards de F.cfa**, soit respectivement **2 %** et **2,5% du PIB**.

### Les recettes budgétaires totales

L'ensemble des recettes budgétaires recouvrées à fin décembre 2010 s'élève à **1.838,7 milliards de F.cfa**. Elles représentent 100% des prévisions de la loi de finances rectificative et progressent de 9,1% par rapport aux réalisations de l'année 2009. Ces recettes intègrent **990,3 milliards de F.cfa** de recettes pétrolières et **848,4 milliards de F.cfa** des recettes hors pétrole.

**Tableau n°3 : Exécution des recettes budgétaires au 31-12-10 (en milliards de F.cfa )**

	LF 2010 (a)	LFR 2010 (b)	Exécut. Déc-10 (c)	Taux d'exéc. en % de LFR	Exécut. déc-09	Variation 10/09 en %
<b>Recettes pétrolières</b>	<b>940,3</b>	<b>1 032,8</b>	<b>990,3</b>	<b>95,9</b>	<b>836,8</b>	<b>18,3</b>
<i>Impôts sur les sociétés</i>	243,5	251,3	164,9	65,6	272,5	-39,5
<i>Redevance (RMP)</i>	291,1	345,41	325,5	94,2	225,2	44,5
<i>Contrat de partage (CEPP)</i>	374,13	404,9	367,0	90,6	274,0	33,9
<i>Transfert SOGARA</i>	31	31	132,9	426,8	65,1	104,1
<b>Recettes hors pétrole</b>	<b>774,8</b>	<b>804,8</b>	<b>848,4</b>	<b>105,4</b>	<b>848</b>	<b>0,0</b>
<i>dont Impôts et taxes directs</i>	235,7	233,4	234,9	100,6	325,1	-27,7
<i>Impôts et taxes indirects</i>	165,9	148,1	163,2	110,2	141,8	15,1
<i>Recettes douanières</i>	330,8	358,43	361,3	100,8	277,4	30,2
<b>DONS</b>	<b>4</b>	<b>0,003</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,5</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 719,1</b>	<b>1 837,6</b>	<b>1 838,7</b>	<b>100,1</b>	<b>1 685,3</b>	<b>9,1</b>

Source : TOFE

### Les recettes pétrolières

Les recettes pétrolières s'élèvent à **990,3 milliards de F.cfa**, soit 95,9% des prévisions de l'année et 18,3% de plus que l'année précédente.

Ce taux de réalisation aurait pu être plus élevé si l'on n'avait pas enregistré un manque à gagner sur l'Impôt sur les Sociétés (IS). En effet, la Loi de finances rectificative (LFR) de 2010 prévoyait un niveau de l'Impôt sur les Sociétés pétrolières de **251,3 milliards de F.cfa**. Le faible rendement de cet impôt s'explique essentiellement par les régularisations intervenues au

titre de l'amortissement des investissements effectués par les compagnies en vue de la hausse ou du maintien de leurs productions.

### ***Les recettes hors pétrole***

Les recettes hors pétrole dépassent légèrement les objectifs prévus dans la Loi de finances rectificative de 2010 puisqu'elles ont été recouvrées à hauteur de **848,3 milliards de F.cfa** contre une prévision de **804,8 milliards de F.cfa**. Le bon rendement de cette catégorie de recettes s'explique principalement par l'évolution des recettes douanières et des impôts indirects.

En effet, les recettes douanières se chiffrent à **361,3 milliards de F.cfa** à fin décembre 2010 contre une prévision de **358,4 milliards de F.cfa** dans la LFR 2010. En glissement annuel, ces recettes s'améliorent de 30,2%.

Les impôts indirects quant à eux ont progressé de 15,1% par rapport à 2010. Ainsi, ils enregistrent un taux de réalisation de 110,2% représentant **163,2 milliards de F.cfa** contre un objectif annuel de **148,2 milliards de F.cfa** dans la LFR 2010.

Les impôts directs, en dépit du recul de 27,7% constaté en comparaison des réalisations de l'année précédente, ont largement atteint les prévisions annuelles avec un taux de réalisation de 100,6%. Ils cumulent ainsi à **234,9 milliards de F.cfa** contre un objectif de **233,4 milliards de F.cfa** dans la LFR 2010.

### ***Les dépenses totales***

Dans l'ensemble, les dépenses budgétaires totales ont été contenues dans le plafond arrêté dans la loi de finances rectificative 2010. En effet, elles ont été ordonnancées à 2.196,5 milliards de F.CFA correspondant à 99,2% de la prévision des charges. Les dépenses hors dette représentent 74,6% de ce montant.

**Tableau n°4 : Exécution des dépenses au 31-12-10 (en milliards de F cfa)**

Nature de dépense	LF	LFR	Exécut	Taux d'exéc	Exécut	variation
	2010 (a)	2010 (b)	déc-10	en % de LFR	déc-09	10/09 en %
<b>SERVICE DE LA DETTE</b>	444,8	444,8	558,0	125,5	455,3	22,6
Dette extérieure	240,8	240,8	249,5	103,6	216,4	15,3
Dette intérieure	204,0	204,0	308,5	151,3	238,9	29,1
DGCP	174,0	154,6	251,6	162,8		
Trésor	0,0	19,4	19,1	98,6		
Autres dettes	30,0	30,0	37,8	126,0		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	753,7	884,6	906,3	102,4	819,7	10,6
Traitements & salaires	384,5	425,3	412,4	97,0	379,7	8,6
Biens & services	162,9	229,8	239,0	104,0	215,7	10,8
Transferts & interventions	206,3	229,5	254,9	111,1	224,3	13,6
dont SOGARA	26,7	26,7	30,9	115,7		
FER	33,0	33	19,5	59,1		
<b>INVESTISSEMENT</b>	897,5	885,1	732,2	82,7	309,4	136,7
dont Finex	278,0	261,0	223,6	85,7	99,6	124,5
<b>TOTAL DEPENSES HORS DETTE</b>	1651,2	1769,7	1638,5	92,6	1129,1	45,1
<b>TOTAL GENERAL</b>	2096,0	2214,5	2196,5	99,2	1584,4	38,6

*Source : TOFE*

### **Les dépenses hors dette**

Exécutées à hauteur de **1.638,5 milliards de F.cfa**, (92,6% du total prévu), les dépenses hors dette ont été globalement contenues dans les enveloppes allouées.

Ce niveau d'exécution intègre **906,3 milliards de F.cfa** des dépenses de fonctionnement et **732,2 milliards de F.cfa** des dépenses d'investissement, soit des taux de réalisation respectifs de 102,4% et 82,7% des dotations inscrites.

Les **dépenses de fonctionnement** enregistrent un dépassement de 2,4% à cause principalement des biens et services et des transferts et interventions. Elles ont été exécutées à hauteur de **906,3 milliards de F.cfa** contre **884,1 milliards de F.cfa** inscrits. Ces dépenses se répartissent de la manière suivante :

- traitements et salaires : 412,4 milliards de F.cfa
- biens et services : 239 milliards de F.cfa ;
- transferts et interventions : 254,9 milliards de F.cfa.

**La masse salariale** a été contenue à **412,4 milliards de F.cfa** sur une prévision de **425,2 milliards de F.cfa**, soit un taux d'exécution de **97%**. Elle se répartit entre la solde permanente pour **367,5 milliards de F.cfa** et la main d'œuvre non permanente pour **44,9 milliards de F.cfa**. Les taux d'exécution sont respectivement de 99,7% pour une prévision de **379,8 milliards de F.cfa** et de 90,5% sur un plafond de **45,4 milliards de F.cfa**.

Prévus à **229,8 milliards de F.cfa**, *les biens et services* ont été exécutés à hauteur de **239 milliards de F.cfa**, accusant un dépassement de 5,2%. Ce dernier s'explique par des tensions sur les locations (5,5%), les fournitures (2,5%), les transports et communications (5,5%) et les autres dépenses (6,5%).

*Les transferts et interventions* ont été globalement exécutés en dépassement de 11,1% des plafonds budgétaires pour se situer à 254,9 milliards de F.CFA contre 229,5 milliards de F.CFA prévus dans la LFR. Cette situation est imputable aux pressions enregistrées sur les rubriques : "Aides et secours" (8,2%), "Pensions" (7,2%), "Subvention à SOGARA" (15,7%) et "Fonds de sécurité et souveraineté" (34,6%).

Néanmoins, certaines dépenses ont été faiblement exécutées. C'est le cas des subventions (**62,3 milliards de F.cfa** contre **103,5 milliards de F.cfa** prévus) et des cotisations internationales (**3,2 milliards de F.cfa** contre **6,1 milliards de F.cfa** inscrits).

Les *dépenses d'investissement* quant à elles ont été exécutées à **732,2 milliards de F.cfa**, soit 82,7% des prévisions de la loi de finances établies à **885,9 milliards de F.cfa**. Ce montant intègre **223,6 milliards de F.cfa** des financements extérieurs, représentant 85,7% des prévisions. Cette performance est due aux réformes engagées aussi bien dans le circuit des dépenses qu'au niveau de la recherche de leur efficacité à travers des contrôles sur le terrain.

Les **223,6 milliards de F.cfa** des financements extérieurs ont permis de réaliser les projets cofinancés dont les plus importants sont les suivants :

- Construction CHL : 17,154 milliards de F.cfa ;
- Réhabilitation route Ndjole-Médoumane : 8,760 milliards de F.cfa ;
- Construction-réhabilitation stade OMAR BONGO ONDIMBA : 31,256 milliards de F.cfa ;
- Hôpital général d'Angondje : 27,058 milliards de F.cfa ;
- Centrale électrique de 35 megawatts à Owendo : 23,971 milliards de F.cfa ;
- Barrage Grand Poubara : 58,097 milliards de F.cfa ;
- Programme routier phase1 : 14,026 milliards de F.cfa.

### ***La dette publique***

L'exécution de la dette publique en 2010 s'est inscrite dans la poursuite de la mise en œuvre des mesures visant le désendettement extérieur et intérieur de l'Etat. Cette politique s'est notamment matérialisée par l'Audit de la dette publique mené entre février et avril 2010 et par l'opération de remboursement anticipé des créanciers intérieurs effectuée courant mai 2010. Dans ce contexte, des efforts particuliers ont été consentis au titre du règlement de la dette publique intérieure.

Aucun engagement sur le service de la dette garantie n'ayant été repris par l'Etat, les paiements de la dette ont concerné exclusivement le service de la dette directe.

### ***Les règlements de la dette***

L'Etat s'est désengagé à hauteur de **558 milliards de F.cfa**, pour un service de la dette arrêté à **444,8 milliards de F.cfa**, soit un taux de réalisation de 112,7%. Les règlements se répartissent en **249,5 milliards de F.cfa** pour la dette extérieure et **308,5 milliards de F.cfa** pour la dette intérieure.

Les paiements extérieurs, d'un montant de **180,649 milliards de F.cfa** en capital et de **68,892 milliards de F.cfa** en intérêts, commissions et frais divers, se décomposent ainsi qu'il suit :

- dette bilatérale : **168,379 milliards de F.cfa** ;
- dette multilatérale : **32,224 milliards de F.cfa** ;
- marchés financiers : **48, 938 milliards de F.cfa**.

Les remboursements de la dette intérieure arrêtés à **246,956 milliards de F.cfa** de principal et **4,654 milliards de F.cfa** d'intérêts, se déclinent comme suit :

- dette moratoriée : **126,352 milliards de F.cfa** ;
- dette bancaire : **70,694 milliards de F.cfa** ;
- dette diverse : **38,864 milliards de F.cfa** ;
- marché financier : **15,700 milliards de F.cfa** ;
- agios BEAC, intérêts de bons d'équipement et opérations avec le FMI : **19,1 milliards de F.cfa** ;
- autres : **37,8 milliards de F.cfa**.

Conformément à la stratégie arrêtée par l'Etat, aucun arriéré de paiement n'est constaté aussi bien en dette extérieure qu'en dette intérieure.

### ***L'encours de la dette***

L'encours de la dette publique à fin 2010 est de **1.291,219 milliards de F.cfa**, en diminution de 5,6% comparativement à l'année précédente. Cette baisse s'explique principalement par les efforts de désendettement envers les créanciers locaux suite à l'opération de paiement anticipé d'une partie de l'encours de la dette intérieure.

L'encours de la dette extérieure, en augmentation de **89,591 milliards de F.cfa**, soit 8,1%, se chiffre à **1.201,770 milliards de F.cfa**. En dépit des efforts de paiement, la dette extérieure croit suite à la forte mobilisation des décaissements sur les financements extérieurs destinés à accélérer les travaux liés à l'organisation de la CAN 2012.

L'encours intérieur s'établit à **89,449 milliards de F.cfa**, en baisse de **166,578 milliards de F.cfa** par rapport au stock de 2009. Les engagements relatifs à l'emprunt obligataire sous régional représentent 45,6% de l'encours de cette dette intérieure.

### ***Situation au 30 juin 2011***

## 1 - Solde d'exécution

Au premier semestre 2011, les ressources budgétaires mobilisées s'élèvent à 1309,9 milliards de F.cfa contre un niveau total des dépenses (hors prêts, avances et dépôts) de 977,1 milliards de F.cfa. A ce stade, le solde d'exécution du budget indique, toutes choses égales par ailleurs, un excédent de 322,8 milliards de F.cfa.

**Tableau n°5 : Exécution des ressources budgétaires au 31-06-11 (en milliards de F.cfa)**

	LF 2011 (b)	Exécution Juin-11 ©	Exécution Juin-10	Taux d'exéc. en % de LF 2011	Variation 2011/2010 en %
<b>RESSOURCES PROPRES TOTALES</b>	<b>2 220,9</b>	<b>1 224</b>	<b>850</b>	<b>55,1</b>	<b>44,0</b>
<b>Recettes pétrolières</b>	<b>1 305,4</b>	<b>698,1</b>	<b>460,2</b>	<b>53,5</b>	<b>51,7</b>
<i>Impôts sur les sociétés</i>	283,6	120,7	72,6	42,6	66,3
<i>Redevance (RMP)</i>	391,3	248,5	178,8	63,5	39,0
<i>Autres dont</i>	630,5	328,9	130,7	52,2	151,6
<i>Contrat de partage (CEPP)</i>	593,4	246,1	64,3	41,5	282,7
<i>Transfert SOGARA</i>		82,8	13,8		500,0
<b>Recettes hors pétrole</b>	<b>915,5</b>	<b>526,2</b>	<b>389,8</b>	<b>57,5</b>	<b>25,9</b>
<i>dont Impôts et taxes directs</i>	379,7	269,0	109,7	70,8	145,2
<i>Impôts et taxes indirects</i>	153,8	85,4	71,8	55,5	18,9
<i>Recettes douanières</i>	382,0	171,8	178	45,0	-3,5
<b>DONS</b>		<b>0,0</b>	<b>0</b>		
<b>RESSOURCES D'EMPRUNT (hors emprunt d'équilibre)</b>	<b>149,9</b>	<b>85,6</b>	<b>22,4</b>	<b>57,1</b>	<b>73,8</b>
<i>Emprunts liés aux dépenses d'investissement</i>	149,9	85,6	22,4	57,1	282,1
<b>TOTAL</b>	<b>2 370,8</b>	<b>1 309,9</b>	<b>872,4</b>	<b>55,3</b>	<b>33,4</b>

*Source : TOFE*

## 2 - Exécution des ressources

Composé de ressources propres et de ressources d'emprunt, le niveau des ressources totales encaissées à fin juin 2011 atteint **1.309,9 milliards de F.cfa**; soit 55,3% des prévisions de l'année. L'on observe une amélioration du recouvrement des ressources de 33,4% par rapport à la même période de l'année 2010.

En ce qui concerne les ressources propres, l'on note une progression de 44% sur la période de référence. Il en est de même des ressources d'emprunt (hors emprunt d'équilibre) qui enregistrent une augmentation de 73,8% pour un volume de **85,6 milliards de F.cfa**.



## Les ressources propres

Les ressources propres, réparties entre les recettes pétrolières et les recettes hors pétrole, sont recouvrées à 55,1% des prévisions. Elles s'établissent ainsi à **1224,3 milliards de F.cfa** contre **850 milliards de F.cfa** au 30 juin 2010.

Pour ce qui est des recettes pétrolières dont le taux de réalisation est de 53,5%, l'on note une progression significative (51,7%) par rapport à leur niveau de juin 2010. Elles passent ainsi de **460,2 milliards de F.cfa** à **698,1 milliards de F.cfa** en 2011. Cette hausse est non seulement consécutive à la bonification des contrats de partage de production pétrolière (282,7%) mais également à la forte progression de 66,3% de l'impôt sur les sociétés (IS). Dans le même temps, le rendement de la redevance minière proportionnelle s'améliore de 39%.

Le recouvrement des recettes hors pétrole (57,5% des objectifs) indique un rendement appréciable de l'ordre de 25,9% sur la période de référence. Elles passent ainsi de **389,8 milliards de F.cfa** à **526,2 milliards de F.cfa**. L'analyse structurelle des recettes hors pétrole montre un léger étirement vers la baisse des recettes douanières (-3,5%).

Les *impôts et taxes directs* se chiffrent à **269 milliards de F.cfa** contre **109,7 milliards de F.cfa** à la même période de 2010. La bonne tenue de l'impôt sur les sociétés est le facteur déterminant de cette progression dynamique des impôts et taxes directs.

Les *impôts et taxes indirects* connaissent une augmentation par rapport à fin juin 2010 soit 18,9%. Ils passent ainsi de **71,8 milliards de F.cfa** à **85,4 milliards de F.cfa**.

Les *recettes douanières*, quant à elles, sont en recul sur la période de référence (-3,5%). Exécutées à 45%, elles se chiffrent à **171,8 milliards de F.cfa** contre **178 milliards de F.cfa** à fin juin 2010.

## Les ressources d'emprunt

Les ressources d'emprunt concernent uniquement les emprunts liés aux projets d'investissement cofinancés.

A fin juin 2011, les tirages sur les financements extérieurs sont exécutés à 57,1% des prévisions. Ils enregistrent une progression de 282,1% sur la période de référence pour un volume de **85,6 milliards de F.cfa** contre **22,4 milliards de F.cfa** à fin juin 2010.

## 3 – Exécution des dépenses publiques

Globalement les dépenses budgétaires (base ordonnancement) exécutées au 30 juin 2011 atteignent **945,6 milliards de F.cfa**, correspondant à 46,2% des dotations inscrites. Ce taux d'exécution est de 5,9 points au dessus de celui enregistré à la même période en 2010.

L'exécution à fin juin 2011 se décompose entre les dépenses hors dette pour 86% et les règlements de la dette pour 14%.

**Tableau n°6 : Exécution des dépenses au 30-06-11 (en milliards de F cfa)**

Nature de dépense	LF 2011 (b)	Exécutio n 31/06/11( c)	Exécution 31/06/10 (d)	Taux d'exécution. en % de LF 2011	variation 2011/2010 en %
<b>SERVICE DE LA DETTE</b>	<b>396,2</b>	<b>132,2</b>	<b>304,8</b>	<b>37,3</b>	<b>-51,5</b>
<b>Dettes extérieures</b>	<b>233,4</b>	<b>103,8</b>	<b>100,0</b>	<b>44,5</b>	<b>3,8</b>
<b>Dettes intérieures</b>	<b>162,9</b>	<b>28,4</b>	<b>204,8</b>	<b>27,0</b>	<b>-78,6</b>
<i>DGCP</i>	<i>113,5</i>	<i>17,4</i>	<i>179,1</i>	<i>11,4</i>	<i>-92,8</i>
<i>Trésor</i>	<i>19,4</i>	<i>3,9</i>	<i>1,5</i>	<i>20,1</i>	<i>160,0</i>
<i>Autres dettes</i>	<i>30,0</i>	<i>7,1</i>	<i>24,2</i>	<i>90,3</i>	<i>12,0</i>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>962,9</b>	<b>513,5</b>	<b>396,2</b>	<b>53,3</b>	<b>29,6</b>
<b>Traitements &amp; salaires</b>	<b>463,0</b>	<b>213,6</b>	<b>199,3</b>	<b>46,1</b>	<b>7,2</b>
<b>Biens &amp; services</b>	<b>240,7</b>	<b>139,9</b>	<b>100,5</b>	<b>58,1</b>	<b>39,2</b>
<b>Transferts &amp; interventions</b>	<b>259,2</b>	<b>160,0</b>	<b>96,4</b>	<b>61,7</b>	<b>66,0</b>
<i>dont SOGARA</i>	<i>27,5</i>	<i>18,2</i>		<i>66,2</i>	
<i>FER</i>	<i>38</i>	<i>16</i>		<i>42,1</i>	
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>687,0</b>	<b>315,9</b>	<b>244,3</b>	<b>46,0</b>	<b>29,3</b>
<i>dont Finex</i>	<i>149,9</i>	<i>85,6</i>	<i>22,4</i>	<i>57,1</i>	<i>282,1</i>
<b>TOTAL DEPENSES HORS DETTE</b>	<b>1649,9</b>	<b>829,4</b>	<b>640,5</b>	<b>50,3</b>	<b>29,5</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2046,2</b>	<b>977,1</b>	<b>945,3</b>	<b>47,8</b>	<b>3,4</b>

*Source : TOFE*

### **Les dépenses hors dette**

L'exécution des dépenses hors remboursement de la dette publique s'élève à **829,4 milliards de F.cfa**, soit 50,3% des prévisions de la loi de finances (**1.649,9 milliards de F.cfa**). Cette exécution se présente ainsi qu'il suit :

**Traitements et salaires : 213,6 milliards F.cfa** ont été liquidés sur une inscription de **463,0 milliards F.cfa**; soit un taux d'exécution de 46,1%. Les faits majeurs ayant marqué l'exécution de la masse salariale sont :

- la mise à jour du fichier des fonctions qui a conduit à la suppression de l'indemnité de fonction de près de 2.300 agents ;
- la fin du préavis de certaines fonctions régies par le décret 12/PR/MBCPFPRE du 28 janvier 2010 à la suite de la mise en place du nouveau gouvernement en janvier 2011 ;
- l'entrée en solde de 1.616 agents civils de l'Etat, notamment diplômés des écoles nationales de formation ;
- l'entrée en solde de 1.519 agents des forces de défense et de sécurité, effectif restant du recrutement effectué en 2010 ;
- le paiement de la Prime d'Incitation à la Fonction d'Enseignant (PIFE) à 14.688 agents pour un coût de 15,1 milliards de F.cfa ;
- la mise à la retraite de 750 agents de l'Etat ;
- la régularisation de 6.066 situations administratives d'agents civils et militaires.

**Biens et services** : ordonnancés à hauteur de 58,1% de la dotation arrêtée à **240,7 milliards de F.cfa**, les biens et services s'établissent à **139,9 milliards de F.cfa**.

Cette exécution est tirée notamment par les fournitures, les services d'utilité publique, les services professionnels, les dépenses de transports et déplacements et la rubrique autres dépenses.

**Transferts et interventions** : sur une dotation de **259,2 milliards de F.cfa**, un montant de **160 milliards de F.cfa** a été exécuté ; soit un taux de 61,7%. Ce niveau de dépenses intègre **42,7 milliards de F.cfa** au titre des bourses et accessoires, **16 milliards de F.cfa** au profit du Fonds d'Entretien Routier (FER) et **18,2 milliards de F.cfa** pour la SOGARA au titre du soutien aux prix des carburants et de l'activité de raffinage.

**Investissement** : exécuté à hauteur de **315,9 milliards de F.cfa**, le budget d'investissement enregistre un taux d'exécution de 46% par rapport aux **687 milliards de F.cfa** inscrits. Le volume des tirages sur financements extérieurs (finex) effectués au cours de cette période est de **85,6 milliards de F.cfa** correspondant à 57,1% de la prévision.

Au fil des années, une nette amélioration du taux d'exécution des dépenses d'investissement est constatée. En effet, l'on passe de 18,4% en juin 2009 à 27,6% en juin 2010 et 46% en juin 2011.

### ***Le service de la dette***

Les remboursements effectués au titre du service de la dette au premier trimestre se chiffrent à **132,2 milliards de F.cfa** pour une dotation de **396,2 milliards de F.cfa**. Ces remboursements qui ne concernent que la dette directe comprennent **103,8 milliards de F.cfa** dette extérieure et **28,5 milliards de F.cfa** dette intérieure.

Les règlements de la dette extérieure se répartissent comme suit :

- amortissement **70,8 milliards de F.cfa** ;
- intérêts **33 milliards de F.cfa**.

Les remboursements de la dette intérieure, évalués à **28,5 milliards de F.cfa** se décomposent en :

- dette bancaire, dette moratorisée et conventions diverses : **17,5 milliards de F.cfa**, consacrés entièrement au remboursement du capital ;
- agios BEAC, intérêts de bons d'équipement et opérations avec le FMI : **3,9 milliards de F.cfa**;
- autres : **7,1 milliards de F.cfa**.



**DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE  
DU GOUVERNEMENT**



## I-PERSPECTIVES ECONOMIQUES

En 2012, l'économie gabonaise poursuivrait son expansion, tirée par les activités du secteur hors pétrole, dans un contexte marqué à la fois par les réformes structurelles, la dépréciation du taux de change du dollar face à l'euro impliquant une appréciation relative du F.cfa et le relèvement de la production minière. Cette conjoncture favorable serait à même de générer une croissance du PIB de 5,6%.

### A- Les principales hypothèses

La mise en production de nouveaux champs miniers et le raffermissement de la production de COMILOG expliqueraient l'augmentation des exportations minières à 4,5 millions de tonnes en 2012. Cette période serait marquée par une flambée des prix de vente de manganèse (+10,8%), lequel se négocierait à 325,9 dollars américains.

Tableau n°3 : Hypothèses du cadrage macroéconomique

	Prévisions		Variation
	LF 2011	PLFI 2012	12-nov
Production pétrolière (en milliers de tonnes)	12512	12655	1,1%
Prix du baril de pétrole gabonais (en \$US)	75,7	94,7	25,1%
Taux de change du dollar US (en F cfa)	524,4	467,8	-10,8%
Exportations de manganèse (en milliers de tonnes)	4750	4500	-5,3%
Prix de vente de manganèse (\$US/tonne)	294,4	325,9	10,7%

Source : DGELF

Estimé à 75,7 dollars américains en 2011, le prix du baril de pétrole gabonais connaîtrait une progression de 25,1% en 2012 pour s'établir à **94,7 dollars américains**. Le dynamisme de l'activité économique mondiale et les tensions géopolitiques encore présents dans certains pays exportateurs de pétrole expliquerait cette évolution.

Par ailleurs, la production pétrolière progresserait de 1,1% en 2012, en raison de l'amélioration des rendements des champs marginaux, en l'absence de nouvelles découvertes d'envergures.

## ***B- Les résultats de la projection***

### ***1. L'équilibre des biens et services***

Le Produit intérieur brut nominal augmenterait de 2,5%, pour s'établir à 7799,1 milliards de FCFA en 2012, en raison, notamment, de l'évolution favorable du prix du manganèse.

En volume, l'économie gabonaise enregistrerait une croissance de 5,6% en 2012 contre 5,8% en 2011. Cette évolution s'expliquerait principalement par le dynamisme du secteur hors pétrole (+6,5%), et par des performances haussières des entreprises pétrolières.

**Tableau n°4 : Evolution du PIB réel (en %)**

	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
PIB total	6,6	5,8	5,6
Pétrole	5,1	1,0	1,1
Hors-pétrole	6,9	6,8	6,5

*Source : DGELF*

Au plan sectoriel, le secteur primaire s'inscrirait en hausse de 3,3%, tandis que le secondaire afficherait un taux de croissance de 5,5%. Dans le même temps, le tertiaire progresserait de 6,3% en 2012.

L'amélioration des activités du secteur primaire s'expliquerait principalement par la bonne tenue de la production minière (+12,5%), dopée par la mise en exploitation du gisement minier de Ndjolé courant 2011 d'une part, et la reprise de l'exploitation forestière (+15%), d'autre part.

La vigueur des activités des secteurs secondaire et tertiaire résulterait de la productivité des différentes branches en rapport avec la relance des travaux de construction des infrastructures de base (routes, logements, barrages hydrauliques...) et la finalisation des chantiers relatifs à l'organisation de la CAN en 2012.

Par ailleurs, il est attendu des industries du bois une reprise, voire une accélération des activités, avec une progression de 16,5%. L'électricité-eau augmenterait de 12% et les « Autres industries » de 4,0%.

Les branches du secteur tertiaire afficheraient, elles aussi, des taux croissants, de l'ordre de 6% pour les transports et communications, 6,7% pour les services et 6% pour le commerce.

Au niveau de la demande, l'activité serait soutenue par une demande finale intérieure majorée de 5,9%, sous l'impulsion conjointe de la consommation des ménages (7,7%), des administrations (6,7%) et de l'investissement total (3%). Quant aux exportations, elles connaîtraient un ralentissement à 4,6%.

### ***2. Les comptes des agents***

#### **Les entreprises**

En 2012, la production totale en valeur des entreprises progresserait de 9,4%. Cette évolution résulterait essentiellement de la bonne tenue des cours de nos principaux produits d'exportation. Parallèlement, les consommations intermédiaires croîtraient de 9,6%, en liaison



avec la poursuite de la relance des activités non pétrolières. Il en résulterait une augmentation de la valeur ajoutée de 9,3%.

### **Les ménages**

La consommation des ménages progresserait de 7,7%. Le niveau de l'activité économique marquée, notamment, par la réalisation d'ouvrages et de projets de développement initiés par le Gouvernement expliquerait cette situation. Les répercussions au niveau de l'emploi seraient visibles. Dans la fonction publique, de nouveaux recrutements et glissements catégoriels se réaliseraient dans un contexte de hausse modérée des prix à la consommation (+2,3%).

### **Les administrations**

L'Etat poursuivrait les réformes en matière d'assainissement des finances publiques. Celles-ci seraient axées sur la maîtrise des effectifs et l'optimisation des recettes fiscales. L'objectif visé étant d'atteindre un niveau de soutenabilité du déficit primaire hors pétrole estimé à 19,1%.

### **Le reste du monde**

La hausse des exportations en valeur, liée notamment à l'augmentation des prix du baril de pétrole, et la progression modérée des importations en 2012, contribueraient à l'amélioration substantielle du solde excédentaire des biens et services non facteurs (16,7%).

## **II- POLITIQUE ECONOMIQUE**

Cinquante années après son accession à la souveraineté nationale et internationale, le bilan fait sur la situation économique et sociale du Gabon reste mitigé.

En effet, si sur le plan politique, le Gabon a connu une longue période de stabilité qui a permis aux gabonais de jouir de la paix et de la sécurité, a contrario sur le plan économique et social, les progrès n'ont pas été à la hauteur ni des potentialités du pays ni des besoins et attentes des populations.

Conscient de ces défis et résolu à les relever, le Gouvernement, sous l'impulsion du Président de la République, Chef de l'Etat, a engagé un "vaste chantier" pour accélérer la transformation de l'économie en vue de relever la croissance, renforcer le secteur social et faire du Gabon une économie émergente. Cette ambition est matérialisée notamment par l'adoption du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE).

A partir de 2012 et pour les années à venir, le budget s'alignera sur cette vision, devenant ainsi le véritable instrument de la mise en œuvre de la politique économique et sociale du Gouvernement.

Pour ce faire, les ressources de l'Etat seront affectées prioritairement à la mise en œuvre des politiques sectorielles axées sur : (1) le développement des infrastructures de transport, de communication, énergétiques et hydrauliques ; (2) le développement du secteur productif qui passe par la diversification de la base productive, la promotion de la gouvernance économique et financière et l'amélioration du climat des affaires et (3) le renforcement du système éducatif et de santé.

Toutefois, la politique volontariste du Gouvernement, nécessaire à la mise en place du PSGE, s'accompagnera d'actions relatives à la mobilisation des recettes et de mesures de gestion des dépenses, ceci pour éviter les problèmes d'absorption et les dérapages macroéconomiques et financiers.

### **A- La politique sectorielle**

Dans un contexte de mise en œuvre du PSGE, aux fins d'une transformation de l'économie pour relever la croissance et renforcer le social, le Gouvernement mettra l'accent

sur la promotion du secteur productif, le développement du secteur privé et l'amélioration du climat des affaires, la mise en place des infrastructures et le renforcement du secteur social.

### ***Le secteur productif***

La loi de finances 2012 confirme les orientations du Gouvernement en matière de développement des secteurs à haute potentialité dont la matière est disponible et en quantité suffisante.

A cet effet, l'action portera sur l'agriculture, la forêt, les mines et le pétrole, ainsi que le tourisme. Cette politique s'accompagnera de la mise en place de zones économiques spéciales (ZES).

*S'agissant de l'agriculture et de la pêche, les projets à mettre en œuvre concernent :*

- le développement des palmeraies dans les provinces de l'Estuaire, de la Nyanga et du Moyen-Ogooué ;
- la mise en place de six (6) fermes agropastorales ;
- la réhabilitation et l'extension de la plantation industrielle de cacao de Koulamoutou ;
- la mise en œuvre, dans la province du Woleu-Ntem, d'une trentaine de nouveaux micro-projets agricoles financés dans le cadre du Projet de Développement Agricole et Rural (PDAR), qui bénéficie de l'appui du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ;
- la construction et l'extension des ports (Libreville, Port-Gentil, Mayumba et Lambaréné) et des centres de pêche (Libreville, Owendo, Port-Gentil, Lambaréné et Omboué).

*En matière de forêt, l'accent sera principalement mis sur :*

- l'accompagnement dans la mise en œuvre du programme de développement des ressources forestières dans la région de Mayumba. La réalisation de ce projet incombera à la Société SFM Africa (Afrique du Sud) et engendrera 25 000 emplois sur une période de cinq ans ;
- l'implantation par la SNBG de deux (2) usines de transformation du bois à Owendo et à Lastourville.

*Pour ce qui est des mines et du pétrole, les actions suivantes sont envisagées :*

- la poursuite de la renégociation du contrat d'exploitation du gisement de fer de Bélinga ;
- l'opérationnalisation des deux compagnies créées dans les domaines des mines (Compagnie Equatoriale des Mines) et du pétrole (Gabon Oil Company) et la création de Gabon Steel dans le domaine de la métallurgie ;
- la réforme du Code minier et l'élaboration du code pétrolier.

*Dans le domaine du tourisme*, l'ambition du Gouvernement est de faire du Gabon une destination de référence mondiale dans l'écotourisme et le tourisme d'affaires, en s'appuyant sur son patrimoine exceptionnel. L'objectif est d'atteindre 10.000 visiteurs d'ici 2016. A cet effet, le Gouvernement organisera des Zones d'Intérêt Touristique (ZIT) et mettra en place une politique de marketing et de communication.

*En ce qui concerne les zones économiques spéciales (ZES)*, après l'aménagement de NKOK dans la province de l'Estuaire, le Gouvernement mettra en place la Zone Économique Spéciale de Port-Gentil (ZESP) dans l'Ogooué maritime afin d'assurer la promotion de la zone de l'île Mandji.

### ***Le développement du secteur privé et l'amélioration du climat des affaires***

En dépit des efforts déployés par le Gouvernement au cours de ces dernières années, le secteur privé hors pétrole n'a pas encore atteint les résultats escomptés, sa contribution dans la formation de la richesse nationale reste faible.

A cet effet, le Gouvernement est déterminé à relancer ce secteur et à améliorer le climat des affaires par la mise en place d'un dispositif institutionnel et réglementaire. Ce dispositif comprend :

- la poursuite du processus de réorganisation de la Chambre de Commerce en vue de contribuer à la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière des investissements privés ;
- l'opérationnalisation du Centre de Développement des Entreprises (CDE) qui se chargera notamment de la facilitation des formalités administratives nécessaires à la création des entreprises et apportera un appui aux promoteurs dans la réalisation de leurs projets ;
- la création des tribunaux de commerce dans le cadre de la mise en conformité du droit gabonais avec les dispositions de l'OHADA ;
- la création de la nouvelle Agence Gabonaise pour la Promotion des Investissements et des Exportations (AGPI) ;

- l'instauration d'un cadre de dialogue efficace public-privé par la création d'un Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI).

### ***Le secteur des infrastructures***

Le développement des infrastructures, commencé en 2011, avec la mise en route de la première phase du Plan Directeur National d'Infrastructure, entrera dans sa deuxième phase en 2012. A cet effet, ce secteur bénéficiera de près de 25% du budget de l'Etat, soit un montant de 415 milliards de F.CFA concernant les infrastructures de transport, énergétiques, de communication et de l'habitat.

*Les actions dans le transport* visent l'aménagement des tronçons routiers, la poursuite des travaux de restructuration des aéroports et les études visant l'agrandissement, la réhabilitation et la modernisation des ports.

L'aménagement concerne les tronçons routiers suivants :

- Ndéndé – Tchibanga : 103 km ;
- Tchibanga – Mayumba : 106 km ;
- Akiéni – Okondja : 74 km ;
- Fougamou – Mouila : 111 km ;
- Lalara – Koumameyong : 63 km ;
- Koumameyong – Ovan : 51 km ;
- Ndjolé – Medoumane : 46 km ;
- Port-Gentil - Mandorové : 34 km ;

De même seront poursuivis les travaux de restructuration des aéroports de Franceville (Mvengue) et Port-Gentil, ainsi que l'entame de la modernisation des aéroports de Tchibanga, Koulamoutou, Mouila, Makokou, Mayumba et Lambaréné.

Les études quant à elles viseront l'agrandissement, la réhabilitation et la modernisation du port d'Owendo, la construction du port fluvial industriel de Lambaréné et la création d'un canal de navigation entre Ndjolé et Lambaréné.

*En matière d'énergie*, il s'agira de :

- la poursuite du programme de renforcement des capacités de production et de distribution d'eau ;
- la construction de la station "Ntoum 7" ;

- la construction d'un nouveau château d'eau à Agondjé ;
- la poursuite des études et des travaux de construction des ouvrages électriques (Réseau National de Transport d'électricité) et hydro-électriques (les chutes de l'Impératrice, le grand Poubara, Fe II et Dibwangu).

*Pour ce qui est des infrastructures de télécommunication, le Gouvernement se consacrera :*

- à la mise en place du câble ACE (Atlantic Connexion to Europe) pour l'extension de l'accès au haut débit ;
- à l'élaboration du plan géomatique pour constituer le système d'information géospatial du Gabon.

De plus, le Gouvernement entreprendra la réforme de l'Agence de régulation du secteur de l'eau potable et de l'énergie et la mise en place d'un cadre réglementaire adapté au partenariat public-privé.

### ***Le secteur social***

Sur le plan Social, les actions du Gouvernement au cours de ces dernières années ont permis d'améliorer l'offre de services et l'accessibilité, ainsi que la protection sociale, notamment par l'accroissement des structures éducatives et de santé et l'institution de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS). Des efforts ont été également déployés pour améliorer le niveau de vie des travailleurs à travers l'institution d'un revenu minimum mensuel.

Pour les années à venir, le Gouvernement intensifiera ses efforts par des actions ciblées en faveur du système éducatif, du système de santé et de protection sociale.

### ***Les actions en faveur du système éducatif***

Les actions en faveur du système éducatif porteront sur :

- l'amélioration et la construction des infrastructures scolaires et universitaires ;
- l'amélioration des conditions d'études des élèves et étudiants ;
- l'amélioration de la condition de l'enseignant.

De l'éducation de base (pré-primaire et primaire), en passant par le secondaire et le supérieur, jusqu'à l'enseignement technique et professionnel, le Gouvernement prévoit d'accroître les structures d'accueil, d'élargir les offres de formations et surtout d'adapter notre système éducatif aux besoins réels du marché de l'emploi.

En outre, dans le souci d'améliorer le niveau de qualification des formateurs et redynamiser ce pan de la formation, le Gouvernement décide du regroupement de toutes les structures de formation des formateurs au sein d'une entité dénommée "université des sciences de l'éducation".

Pour ce qui est de l'amélioration des conditions d'études des élèves et étudiants, l'on prévoit :

- le maintien de la politique de gratuité des manuels scolaires au primaire et au secondaire ;
- l'augmentation de 25% du montant de la bourse d'étude des étudiants au Gabon et de 10% pour les étudiants à l'étranger.

S'agissant de l'amélioration de la condition de l'enseignant, le budget de l'exercice 2012 consacrera :

- **11 milliards de F.cfa** à l'harmonisation de l'indemnité de logement pour les enseignants expatriés ;
- **2,7 milliards de F.cfa** au règlement effectif de la prime d'éloignement.

### ***Les actions en faveurs de la Santé publique***

En matière de santé publique, l'accent sera mis sur :

- l'intensification des actions de prévention et des actions curatives contre les pandémies, les maladies transmissibles et non transmissibles ;
- la construction de nouveaux Centres Hospitaliers Universitaires : CHU de Libreville, d'Owendo et CHU mère et enfant (Ancienne Fondation Jeanne Ebori) ;
- la construction du Centre de Chirurgie d'Owendo ;
- la construction de deux nouveaux Centres Hospitaliers Régionaux à Oyem et à Mouila ;
- la poursuite du programme de construction et de réhabilitation des Centres Médicaux, des Centres de Santé et des Dispensaires sur toute l'étendue du territoire ;
- l'optimisation de la disponibilité des produits pharmaceutiques par la mise en place d'une centrale d'achat.

Dans son engagement permanent pour la lutte contre la pandémie du VIH-SIDA, le Gouvernement a pris d'importantes mesures dont les principales sont :

- l'augmentation du Fonds d'appui à la lutte contre le Sida de **1 milliard de F.cfa à 2 milliards 500 millions de F.cfa** pour l'achat des antirétroviraux et les actions de prévention ;
- la gratuité totale du traitement antirétroviral à toute personne infectée par le VIH-SIDA vivant au Gabon, alors qu'elle ne concernait que les personnes démunies ;

- la gratuité des soins prénataux et d'accouchement à toutes les femmes enceintes infectées par le VIH-SIDA ;
- la gratuité, en plus du test de dépistage du VIH-SIDA, des bilans biologiques et des traitements des infections opportunistes par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) ;
- l'intégration de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH-SIDA, jadis réservée aux Centres de Traitement Ambulatoire (CTA), dans les services de médecine des centres hospitaliers, dans les centres médicaux et les centres de santé ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des comités de lutte contre le VIH-SIDA dans chaque Institution, Ministère, Collectivité locale et société privée. A cet effet, ces entités sont tenues d'inscrire dans leur budget annuel un financement pour la lutte contre le VIH-SIDA ;
- l'intégration d'un module sur la prévention du VIH-SIDA et de la santé sexuelle de la reproduction dans les programmes de formation des enseignants et formateurs, en vue de l'application des curricula de formation sur le VIH-SIDA et la redynamisation des clubs info sida et de la santé sexuelle de la reproduction dans tous les établissements scolaires et universitaires ;
- la mise en œuvre d'une véritable stratégie de marketing social du préservatif afin de le rendre accessible et disponible sur toute l'étendue du territoire, notamment dans les hôtels et les structures de commerce.

Ces principales décisions permettront de réduire davantage la pandémie dans notre pays et d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans ce secteur d'ici 2015.



## ***Les actions en faveur de la protection sociale et la lutte contre l'exclusion des groupes vulnérables***

Dans son souci permanent de lutter contre la précarité, le Gouvernement généralisera la protection sociale à l'ensemble de la population par l'extension des prestations de la CNAMGS aux étudiants et aux salariés du secteur privé.

Des efforts seront également déployés pour améliorer l'accès à la scolarisation des enfants vivant avec un handicap et réduire la vulnérabilité des jeunes en vue de leur insertion sociale et économique.

## **B- La politique budgétaire**

En 2012, le Gouvernement ne se départira pas de l'objectif d'inscrire la politique budgétaire sur une trajectoire pluriannuelle soutenable.

En effet, bien que volontariste au regard de l'ambitieux programme quinquennal (2012-2016) de développement que met en œuvre le Gouvernement dans le cadre du PSGE, la politique budgétaire restera, néanmoins, cohérente sur la période sous revue.

L'atteinte d'un tel objectif nécessite la mise en œuvre de mesures adéquates concernant les recettes et les nouvelles sources de financement, ainsi que les dépenses et les réformes structurelles d'envergure sur le plan budgétaire.

### **Les mesures concernant les recettes et les nouvelles sources de financement**

#### ***Les recettes***

Le financement du PSGE va nécessiter des moyens financiers importants. De ce fait, le Gouvernement s'attèlera à élargir l'assiette fiscale des ***recettes hors pétrole*** à travers notamment :

- la réforme du code minier, l'élaboration du code pétrolier et la formation des personnels des secteurs afin de mieux contrôler et sécuriser les revenus escomptés ;
- l'identification de nouvelles niches fiscales.

Au regard notamment de l'importance des dépenses fiscales, à savoir, **330,827 milliards de F.cfa** prévus pour l'exercice 2012, dont **208,866 milliards de F.cfa** pour la TVA uniquement, le Gouvernement prévoit mettre en place un dispositif de suivi de ces moins values.

En effet, les travaux en cours, au sein de la Direction Générale des Impôts ont permis de répertorier 222 dispositions fiscales à caractère dérogatoire contenus notamment dans la chartre des investissements, le code minier et le code de pêche.

Quatre - vingt et une (81) de ces mesures dérogatoires feront l'objet d'une évaluation, notamment des bénéfices tirés par l'Etat. Cette opération devra se solder par la diminution en 2012 du nombre de dérogations fiscales.

## ***Les nouvelles sources de financement***

Le Gouvernement développera également de nouvelles stratégies de financement. Il s'agira, entre autres, de prises de participation dans les grandes compagnies internationales, de privilégier désormais les contrats de partage et de développer le Partenariat Public Privé dans le financement des grands édifices et ouvrages socioéconomiques.

Ce nouveau type de financement d'infrastructures sera mis en œuvre à travers la loi sur les partenariats public-privé en cours de préparation. Il se matérialisera notamment par le recours au marché financier pour le financement de projets de développement ainsi que par certains avantages fiscaux accordés aux investisseurs stratégiques.

## ***Les mesures relatives aux dépenses***

La mise en œuvre des projets du plan stratégique Gabon émergent (PSGE) et la prise en compte d'un certain nombre de préoccupations sociales devraient se traduire par une hausse de dépenses courantes.

Nonobstant cette donne, l'ambition du Gouvernement est aussi de maîtriser la dépense publique à travers la mise en œuvre des mesures structurelles de gestion de la dépense et la poursuite de la stratégie d'endettement. Toutefois, l'atteinte de résultats probants dans cette démarche passe aussi par l'accélération de la réforme budgétaire en cours.

## **Les mesures structurelles de gestion des dépenses hors dette**

Les mesures prises par le Gouvernement dans ce domaine concernent les phases de préparation et d'exécution du Budget.

### ***Phase de préparation du budget***

Les mesures liées à la préparation du budget ont trait à l'amélioration du cadre de programmation à travers la mise en œuvre du cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) et l'élaboration du guide de montage et de suivi-évaluation des projets.

En ce qui concerne le CDMT, outil de programmation et d'allocation budgétaires pluriannuelles, l'objectif du Gouvernement est d'en faire un instrument permettant de placer la gestion budgétaire en cohérence avec le cadre macroéconomique et la vision stratégique traduite par le PSGE.

Avec le guide de montage et de suivi-évaluation des projets, l'Administration disposera d'un cadre normatif et opérationnel de montage et de suivi-évaluation de projets afin d'améliorer leur contenu et d'éviter ainsi d'inscrire des "idées de projets". L'outil a, entre autres, l'avantage d'afficher le coût réel des projets et le chronogramme d'exécution des travaux.

## ***Phase d'exécution du budget***

Les mesures liées à l'exécution concernent notamment l'optimisation et l'amélioration de la chaîne d'exécution de la dépense.

L'optimisation de la chaîne d'exécution de la dépense se concrétise avec la réforme du code des marchés publics et la création des antennes ministérielles de passation des marchés en vue d'en améliorer la procédure.

De même, des améliorations de l'exécution de la dépense apparaissent avec la formalisation des plans d'engagement (PE) et des plans de passation de marchés (PPM), ainsi que la systématisation des principes d'avances de démarrage et de liquidations partielles.

Les PE et les PPM ont pour objectifs de réduire les délais d'exécution du budget et prévenir les tensions de trésorerie.

A travers les principes d'avances de démarrage et de liquidations partielles, le Gouvernement veut garantir la qualité de la dépense et le respect des délais d'exécution des travaux.

## ***Les autres mesures de maîtrise de la dépense***

Les autres mesures de maîtrise de la dépense portent sur la gestion des données, les départs volontaires et la retraite anticipée des agents de la Fonction publique, ainsi que les consommations d'eau et d'électricité.

Dans le domaine de la gestion des données, les mesures concernent la mise en place de la comptabilité spéciale des matières, la gestion électronique des documents et l'informatisation complète des actes de gestion de la solde.

La mise en place de la comptabilité spéciale des matières devrait améliorer la gestion du patrimoine de l'Etat par la connaissance en temps réel de ses actifs et permettre un renouvellement opportun.

Les objectifs du programme de départ volontaire et de retraite anticipée sont essentiellement les suivants :

- permettre à l'administration de reconstituer sa capacité de recrutement ;
- amener l'Etat à s'adapter aux évolutions technologiques, aux exigences de l'Administration numérique future et aux changements des méthodes de travail ;
- optimiser le management de l'administration ;
- stabiliser à un niveau maîtrisable la masse salariale ;
- permettre à certains fonctionnaires de prendre un nouveau départ dans leur vie professionnelle.

Pour ce qui est des mesures relatives à la consommation d'eau et d'électricité, le Gouvernement finalisera l'étude en vue de la réduction de ce poste de dépense.

De même, l'application du décret 12/PR du 28 janvier 2010 relatif à l'encadrement des fonctions soumises à une solde forfaitaire et les mesures visant la limitation des effectifs des cabinets ministériels et des Hauts Représentants sont maintenues.

## **La stratégie d'endettement**

La gestion de la dette publique dérive de la stratégie d'endettement dont l'objectif majeur visé est la viabilité de l'emprunt. Dans le cadre de cette stratégie, il est rappelé que les emprunts contractés par l'Etat doivent, non seulement, avoir une maturité moyenne de dix (10) ans, un délai de grâce d'au moins deux (2) ans et un taux d'intérêt n'excédant pas 5%, mais également voir leur nouveau plafond fixé désormais à 100 milliards de F.cfa par an.

Ces emprunts seront affectés, en priorité, au développement des infrastructures et à l'élargissement de la base productive.

Dans cette optique, le profil de la dette connaît des améliorations notables. En effet, bien qu'en légère hausse par rapport à la projection en fin d'année 2011, le service de la dette connaît une nette amélioration comparativement aux réalisations en fin d'année 2010. Il est prévu **367,815 milliards F.cfa** en 2012 contre **505,623 milliards F.cfa** réalisés en 2010.

De même, l'encours de la dette qui était de **1.291,219 milliards de F.cfa** en fin d'année 2010, s'établissait déjà à **1.277, 953 milliards de F.cfa** à fin avril 2011. Cette évolution devrait se poursuivre en 2012.

En 2012, les emprunts serviront essentiellement à l'accélération, aussi bien des travaux routiers (notamment ceux de la route nationale), que des projets liés à l'augmentation de la production et de la distribution d'énergie.

Au regard des résultats déjà perceptibles, l'objectif du Gouvernement est de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'endettement.

## **La réforme budgétaire**

Initiée dans le courant des années 2000, la réforme budgétaire connaît des évolutions avec la mise en place du CDMT et la promulgation de la loi n°31/2010 du 21 octobre 2010 relative aux lois de finances et à l'exécution du budget (LOLFEB) qui consacre le budget-programme au Gabon.

A l'instar du CDMT, le budget-programme a aussi pour objectif d'arrimer le budget à la stratégie de développement du pays.

Sa mise en œuvre permettra, non seulement, de rationaliser l'utilisation de l'instrument budgétaire, mais surtout de mieux cerner les résultats de mise en œuvre des politiques publiques.

Pour y parvenir, le Gouvernement opte pour une démarche progressive comportant les actions suivantes :

- la ratification de l'ordonnance qui introduit les dispositions transitoires de l'entrée en application progressive de la LOLFEB ;
- la création, au Ministère en charge du Budget, du Comité de pilotage chargé de la mise en œuvre de la budgétisation par objectifs de programme ;
- la création, dans chaque ministère, d'un comité de la réforme budgétaire, interface de la Direction Générale du Budget dans l'implication des sectoriels à la mise en œuvre des différents outils de la réforme budgétaire ;
- le choix de quatre ministères pilotes (Education nationale, Energie, Economie et Budget) pour expérimenter l'approche budget-programme au cours de l'année 2012 ;
- la mise en place d'un programme d'assistance afin de bénéficier d'un appui international en matière d'élaboration des référentiels du budget-programme.

## **TROISIEME PARTIE - L'EQUILIBRE FINANCIER**



L'équilibre financier du projet de loi de finances de l'année 2012 reflète la conjoncture nationale et internationale présentée dans les perspectives économiques. Il traduit la volonté du Gouvernement, à travers le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), de doper les dépenses d'investissement en vue de dynamiser l'économie.

Ainsi, le budget de l'année 2012 s'établirait à **2.453,1 milliards de F.cfa** contre **2.370,8 milliards de F.cfa** arrêtés dans la loi de finances 2011, soit une hausse de **82,3 milliards de F.cfa**.

## **I-EQUILIBRE DES OPERATIONS BUDGETAIRES**

Les opérations budgétaires retracent les ressources propres, les dépenses courantes et les dépenses d'investissement de l'Etat.

**Tableau n°7 : Résumé des opérations financières de l'Etat**

<i>(en millions de F cfa)</i>	<b>LF 2011</b>	<b>PLF 2012</b>	<b>Ecart PLF2012/LF2011</b>	
<b>Opérations budgétaires</b>				
Ressources propres (+)	2 220 848	2 353 100	132 252	
Dépenses courantes (-)	1 077 506	1 184 501	106 996	
Dépenses en capital (-)	687 000	699 371	12 371	
<b>Solde des opérations budgétaires (+/-)</b>	<b>456 342</b>	<b>469 227</b>	<b>12 886</b>	

*Sources : DGST, DGB, DGI, DGDDI, DGH*

### **A - Les ressources propres**

**Tableau n°8 : Répartition des ressources propres**

	<b>LF 2011</b>	<b>PLF2012</b>	<b>ECART PLF2012/LF2011</b>	
			<b>VALEUR</b>	<b>%</b>
Recettes pétrolières	1 305 360	1 312 238	6 878	0,53
Recettes hors pétrole (hors dons)	915 487	1 040 862	125 375	13,69
Dons	0	0	0	-
<b>Total recettes hors pétrole (y compris dons)</b>	<b>915 487</b>	<b>1 040 862</b>	<b>125 375</b>	<b>13,69</b>
<b>Ressources propres totales</b>	<b>2 220 847</b>	<b>2 353 100</b>	<b>132 253</b>	<b>5,96</b>

*Sources : DGI, DGDDI, DGELF, DGH*

Les ressources propres se décomposent en recettes non pétrolières évaluées à **1.040,9 milliards de F.cfa** et en recettes pétrolières arrêtées à **1.312,2 milliards de F.cfa**.



Elles s'élèveraient ainsi à **2.353,1 milliards de F.cfa** contre **2.220,8 milliards de F.cfa** prévus dans la loi de finances 2011, soit une hausse de **132,2 milliards de F.cfa**.

## 1. Les recettes pétrolières

Les recettes pétrolières, évaluées à **1.312,2 milliards de F.cfa**, seraient en hausse de **6,9 milliards de F.cfa** par rapport à la loi de finances 2011. Cette hausse marginale serait consécutive à une légère augmentation de la production du fait de l'amélioration des techniques de récupération et de la bonne tenue du cours du pétrole Gabonais.

**Tableau n°9 : Les recettes pétrolières**

<i>(en millions de F.cfa)</i>	LF 2011	PLF2012	ECART PLF2012/LF2011	
			VALEUR	%
Impôts sur les sociétés	283 606	192 859	-90 747	-32,00
Redevance	391 278	381 909	-9 369	-2,39
Contrats de partage de production	593 376	701 370	107 994	18,20
<i>dont recettes affectées aux fluctuations des prix des produits raffinés</i>	27 472	101 983	74 511	271,23
Autres recettes	37 100	36 100	-1 000	-2,70
Redevance superficière	2 168	1 168	-1 000	-46,13
Boni	970	970	0	0,00
Participations dans les sociétés pétrolières	33 962	33 962	0	0,00
<b>Total recettes pétrolières</b>	<b>1 305 360</b>	<b>1 312 238</b>	<b>6 878</b>	<b>0,53</b>

*Sources : DGI, DGH, DGELF*

Les recettes issues du secteur pétrolier se répartissent en Impôt sur les sociétés, Redevance minière proportionnelle, Contrats de partage de production et autres recettes pétrolières.

En baisse de **90,7 milliards de F.cfa**, les recettes générées par l' "Impôt sur les Sociétés" s'établiraient à **192,9 milliards de F.cfa** dans le projet de loi de finances pour 2012.

La "Redevance Minière Proportionnelle" quant à elle est estimée à **381,9 milliards de F.cfa**. Elle serait en baisse de **9,4 milliards de F.cfa** par rapport à la loi de finances de l'année 2011.

Les recettes issues des "Contrats d'Exploration et de Partage de Production" dans les champs pétroliers s'élèveraient à **701,4 milliards de F.cfa** contre **593,4 milliards de F.cfa** dans la loi de finances 2011, soit une hausse de 18,2%.

Les *autres recettes pétrolières* s'élèvent à 36,1 milliards de F.cfa.

Ces "*autres recettes pétrolières*" se composent notamment :

- des produits des participations de l'Etat dans les sociétés pétrolières évalués à **33,9 milliards de F.cfa** ;
- de la redevance superficielle arrêtée à **1,2 milliard de F.cfa** ;
- des bonis sur attribution de permis pour **970 millions de F.cfa**.

## 2. Les recettes hors pétrole (hors dons)

**Tableau n°10 : Les recettes hors pétrole (hors dons)**

	LF 2011	PLF2012	ECART PLF2012/LF2011	
			VALEUR	%
Impôts et taxes indirects	161 641	208 969	47 328	29,28
<i>dont TVA</i>	<i>97 671</i>	<i>143 109</i>	<i>45 438</i>	<i>46,52</i>
Impôts et taxes directs*	293 642	361 787	68 145	23,21
Recettes douanières	382 027	390 300	8 273	2,17
Autres recettes hors pétrole*	78 177	79 806	1 629	2,08
<b>Total recettes hors pétrole hors dons</b>	<b>915 487</b>	<b>1 040 862</b>	<b>125 375</b>	<b>13,69</b>

*Sources : DGI, DGDDI*

Les recettes issues du secteur hors pétrole s'établiraient à **1.040,9 milliards de F.cfa** en 2012 contre **915,5 milliards de F.cfa** arrêtés dans la loi de finances de l'année 2011, soit une augmentation de 13,69%.

Elles se décomposent en :

- impôts et taxes indirects : **208,9 milliards de F.cfa** ;
- impôts et taxes directs : **361,8 milliards de F.cfa** ;
- recettes douanières : **390,3 milliards de F.cfa** ;
- autres recettes hors pétrole : **79,8 milliards de F.cfa**.

S'agissant des *impôts et taxes indirects*, ils enregistreraient une hausse de 29,3% en raison de la relance de l'activité économique, du fait de l'organisation de la CAN et la poursuite des grands travaux en 2012, qui devrait générer une augmentation de 46,5% des recettes de la TVA.

En ce qui concerne les *impôts et taxes directs*, ils augmenteraient de **68,1 milliards de F.cfa**. Cette situation résulterait essentiellement du bon rendement de l'impôt sur les

sociétés minières (56%) et de l'impôt sur les sociétés hors mines et pétrole (16%).

En effet, l'on enregistrerait une augmentation de **50 milliards de F.cfa** de l'IS mines" qui passerait de **38,7 milliards de F.cfa** à **88,8 milliards de F.cfa** en raison de la mise en exploitation des mines de Ndjolé et d'Okondja qui entrainera un accroissement de la production de manganèse en 2012.

De même, l'IS dû par les autres sociétés croîtrait de **19,1 milliards de F.cfa** par rapport à la loi de finances 2011.

En revanche, l'impôt sur le revenu des personnes physiques enregistrerait une régression de **2,4 milliards de F.cfa** par rapport aux prévisions de la loi de finances 2011, résultant de l'allègement de la fiscalité sur les personnes physiques.

Quant aux *recettes douanières*, elles s'établiraient à **390,3 milliards de F.cfa** contre **382 milliards de F.cfa** dans la loi de finances 2011, soit une hausse de 2,2% liée essentiellement à la contribution des exportations hors pétrole qui connaîtraient une croissance de 62% en 2012.

S'agissant des *autres recettes hors pétrole*, elles s'établiraient à **79,8 milliards de F.cfa** contre **78,2 milliards de F.cfa** dans la loi de finances 2011, soit une hausse de **1,6 milliard de F.cfa**.

Cette évolution proviendrait principalement de la hausse de **22,2 milliards de F.cfa** de l'impôt sur le revenu des valeurs immobilières, en dépit d'un fléchissement du revenu des domaines de **20,2 milliards de F.cfa**.

## B - Les dépenses courantes et les prêts nets

Elles comprennent les charges de la dette publique hors remboursement en capital des emprunts et conventions de crédits, les dépenses de fonctionnement, les prêts et avances.

### 1. Analyse globale

**Tableau n°11 : Les dépenses courantes**

	LF 2011	PLF2012	ECART PLF2012/LF2011	
			VALEUR	%
Paiements des intérêts de la dette	114 582	117 501	2 920	2,55
Fonctionnement	962 924	1 067 000	104 076	10,81
<b>Total</b>	<b>1 077 506</b>	<b>1 184 501</b>	<b>106 996</b>	<b>9,93</b>

*Sources : DGD, DGST, DGB.*

Les dépenses courantes seraient en augmentation de **107 milliards de F.cfa** par rapport à la prévision 2011 ; elles s'établiraient ainsi à **1.188,5 milliards de F.cfa**.

Les paiements des intérêts de la dette s'élèveraient à **117,5 milliards de F.cfa** contre **114,6 milliards de F.cfa** prévus dans la loi de finances 2011, soit une hausse de **6,9 milliards de F.cfa**.

Les dépenses de fonctionnement également connaîtront une hausse de **104,1 milliards de F.cfa** par rapport au niveau arrêté dans la loi de finances 2011 et se situeront à **1.067 milliards de F.cfa** en 2012.

## 2. Analyse détaillée

*Les intérêts de la dette publique*

**Tableau n°12 : Répartition des intérêts de la dette publique**

<i>(En millions de F cfa)</i>	LF 2011	PLF 2012	ECART PLF2012/LF2011	
			Valeur	%
<b>Extérieurs</b>	<b>89 652</b>	<b>103 589</b>	<b>13 937</b>	<b>15,5</b>
<i>Courant</i>	<i>89 652</i>	<i>103 589</i>	<i>13 937</i>	<i>15,5</i>
<b>Intérieurs</b>	<b>24 929</b>	<b>13 912</b>	<b>-11 017</b>	<b>-44,2</b>
<i>Courant</i>	<i>24 929</i>	<i>13 912</i>	<i>-11 017</i>	<i>-44,2</i>
<i>DGD</i>	<i>5 554</i>	<i>2 494</i>	<i>-3 060</i>	<i>-55,1</i>
<i>TRESOR</i>	<i>19 375</i>	<i>11 418</i>	<i>-7 957</i>	<i>-41,1</i>
<b>Total paiement d'intérêts</b>	<b>114 581</b>	<b>117 501</b>	<b>2 920</b>	<b>2,5</b>

*Sources : DGD, DGST, BEAC*

En hausse de **2,9 milliards de F.cfa** par rapport à la loi de finances 2011, les charges de la dette publique hors remboursement en capital s'élèveraient à **117,5 milliards de F.cfa** en 2012 en raison de l'évolution des charges d'intérêts sur la dette extérieure.

Les intérêts de la dette se décomposent en :

- dette extérieure : **103,6 milliards de F.cfa** ;
- dette intérieure : **13,9 milliards de F.cfa**.

*Les paiements d'intérêts de la dette extérieure*

Les intérêts sur la dette extérieure comprennent entre autres :

- les paiements aux bailleurs multilatéraux : **11,535 milliards de F.cfa** ;
- les paiements aux bailleurs bilatéraux : **23,704 milliards de F.cfa** ;
- les pertes sur changes : **8 milliards de F.cfa** ;
- le coupon de l'emprunt obligataire international : **33,092 milliards de F.cfa**.

### *Les paiements d'intérêts de la dette intérieure*

Les règlements d'intérêts de la dette intérieure s'établiraient à **13,9 milliards de F.cfa** contre **24,9 milliards de F.cfa** dans la loi de finances 2011, soit une baisse de **11 milliard de F.cfa**.

Ils se décomposent en :

- service courant DGD : **2,494 milliards de F.cfa** ;
- intérêts sur la dette Trésor : **11,418 milliards de F.cfa**.

Le service courant DGD se répartit comme suit :

- moratoires : **333 millions de F.cfa** ;
- marchés financiers : **1,495 milliard de F.cfa** ;
- divers : **667 millions de F.cfa**.

Les paiements des intérêts de la dette Trésor se subdivisent en :

- agios BEAC : **6 milliards de F.cfa** ;
- intérêts sur tirages FMI : **418 millions de F.cfa** ;
- pertes de change : **5 milliards de F.cfa**.

### *Le fonctionnement*

Les dépenses de fonctionnement s'élèveront à **1,067 milliards F.cfa** contre **962,9 milliards de F.cfa** arrêtés dans la loi de finances 2011.

Elles comprennent les dépenses relatives aux "traitements et salaires", aux "biens et services" et aux "transferts et interventions".

**Tableau n° 13 : Les dépenses de fonctionnement**

	LF 2011	PLF2012	ECART PLF2012/LF2011	
			VALEUR	%
Traitements et salaires	463 000	537 600	74 600	16,11
Biens et services	240 700	284 003	43 303	17,99
Transferts et interventions	259 224	245 397	-13 827	-5,33
<b>Total</b>	<b>962 924</b>	<b>1 067 000</b>	<b>104 076</b>	<b>10,81</b>

*Source : DGB*

### *Traitements et salaires*

La masse salariale atteindrait **537,6 milliards de F.cfa** contre **463 milliards de F.cfa** dans la loi de finances 2011, soit une augmentation de **74,6 milliards de F.cfa**. Cette augmentation serait essentiellement liée :

- aux nouveaux recrutements dans la fonction publique : **52,9 milliards de F.cfa** ;
- à l'harmonisation de l'indemnité de logement aux enseignants expatriés : **11 milliards de F.cfa** ;
- à l'attribution d'une prime d'éloignement aux enseignants : **2,7 milliards de F.cfa** ;
- au glissement catégoriel : **4 milliards de F.cfa**.

### *Biens et services*

Les dépenses relatives aux "biens et services" augmentent de **43,3 milliards de F.cfa** par rapport à 2011 pour atteindre **284 milliards F.cfa** en 2012. Cette évolution s'explique notamment par la création des nouveaux services induite par les importants changements institutionnels et les charges récurrentes issues des investissements mis en exploitation.

### *Transferts et interventions*

Les dépenses liées aux "transferts et interventions" sont en baisse de **13,8 milliards de F.cfa** pour se situer à **245,4 milliards de F.cfa** en 2012. Cette inflexion se justifie essentiellement par le transfert de certaines dépenses, jadis inscrites en transferts et interventions, dans les biens et services.

### *Les dépenses en capital*

Les dépenses en capital connaissent un relèvement de **12,4 milliards de F.cfa** et se situeraient à **699,4 milliards de F.cfa** en 2012 dont **100 milliards de F.cfa** au titre des projets financés sur les ressources extérieures. Elles se répartissent pour **46 milliards de F.cfa** en dépenses d'équipement et **653,4 milliards de F.cfa** en dépenses de développement.

Les dépenses d'investissement comprennent **97,7 milliards de F.cfa** retenus pour les projets encours et **540,9 milliards de F.cfa** pour les nouveaux projets.

## II - EQUILIBRE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT

Les opérations de financement reprennent le solde des opérations budgétaires. Elles retracent ensuite les ressources d'emprunt de l'Etat, les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédit et l'affectation des résultats de l'année en cours ou des années antérieures.

### A - Les ressources d'emprunt

Les ressources d'emprunt s'élèveraient à **100 milliards de F.cfa** contre **149,9 milliards de F.cfa** en 2011. Elles sont constituées uniquement d'emprunts liés aux opérations d'investissement.

### B - Les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédits

**Tableau n°14 : Répartition des remboursements en capital**

	LF 2011	PLF 2012	ECART PLF 2012/LF 2011	
			Valeur	%
<i>(en millions de F cfa)</i>				
<b>Extérieurs</b>	<b>143 712</b>	<b>206 563</b>	<b>62 850</b>	<b>43,7</b>
<i>Courant</i>	<i>143 712</i>	<i>206 563</i>	<i>62 850</i>	<i>43,7</i>
<b>Intérieurs</b>	<b>137 940</b>	<b>86 669</b>	<b>-51 270</b>	<b>-37,2</b>
<i>Courant</i>	<i>107 940</i>	<i>56 669</i>	<i>-51 270</i>	<i>-47,5</i>
DGD	107 940	56 669	-51 270	-47,5
Trésor	0	0	0	0
<i>Arriérés</i>	<i>25 000</i>	<i>25 000</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>
Autres	25 000	25 000	0	0,0
<i>Dette aux agents</i>	<i>20 000</i>	<i>20 000</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>
<i>Opérations de couverture</i>	<i>5 000</i>	<i>5 000</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>
<i>Restructuration</i>	<i>5 000</i>	<i>5 000</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>
<b>Total remboursements en capital</b>	<b>281 652</b>	<b>293 232</b>	<b>11 580</b>	<b>4,1</b>

*Sources : DGD, DGST, BEAC*

Prévus à **281,6 milliards de F.cfa** dans la loi de finances 2011, les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédits se chiffrent à **293,2 milliards de F.cfa**, soit une hausse de **11,6 milliards de F.cfa** pour l'année 2012.

Ces remboursements se décomposent comme suit :

- créanciers extérieurs : **206,563 milliards de F.cfa ;**
- créanciers locaux : **86,669 milliards de F.cfa.**

Fixés à **143,7 milliards de F.cfa** dans la loi de finances 2011, les remboursements en capital sur la dette extérieure augmentent de **62,8 milliards de F.cfa** pour s'établir à **206,5 milliards de F.cfa** en 2012.

Les remboursements courants en capital se répartissent de la manière suivante :

- dette multilatérale : **25,640 milliards de F.cfa ;**
- dette bilatérale : **55,823 milliards de F.cfa ;**
- dette commerciale : **125,100 milliards de F.cfa.**

En baisse de **51,3 milliards de F.cfa** par rapport à 2011, les remboursements en capital de la dette intérieure s'élèvent à **86,6 milliards de F.cfa**, ventilés ainsi qu'il suit :

- service courant DGD : **56,669 milliards de F.cfa ;**
- service courant autres dettes : **5 milliards de F.cfa ;**
- arriérés autres dettes : **20 milliards de F.cfa ;**
- restructuration : **5 milliards de F.cfa.**



## C - L'affectation des résultats

**Tableau n°16 : Détermination et affectation des résultats des exercices**

(en millions de F cfa)

	LF 2011	PLF 2012	Ecart PLF2012/LF 2011
<b>1. Opérations budgétaires</b>			
Ressources propres (+)	2 220 848	2 353 100	132 252
Dépenses courantes (-)	1 077 506	1 184 501	106 996
Dépenses en capital (-)	687 000	699 371	12 371
<b>Solde des opérations budgétaires (+/-)</b>	<b>456 342</b>	<b>469 227</b>	<b>12 886</b>
<b>2. Opérations de financement</b>			
Solde des opérations budgétaires (+/-)	456 342	469 227	12 886
Ressources d'emprunts liés (+)	149 948	100 000	-49 948
Remboursements en capital (-)	-281 652	-293 232	-11 580
Financement résiduel (+/-)	-324 638	-275 996	48 642
<b>Solde des opérations de financement (+/-)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>3. Résultats</b>			
Résultat prévisionnel de l'exercice (+/-)	0	0	0
Résultat prévisionnel de l'exercice antérieur (+/-)	0	0	0
Résultat cumulés des années antérieures (+/-)	48 312	48 312	0
<b>Solde à nouveau prévisionnel (+/-)</b>	<b>48 312</b>	<b>48 312</b>	<b>0</b>

*Sources : DGB, DGST, DGD*

L'exécution du budget de l'exercice 2012 se solderait par un résultat prévisionnel nul.

Ainsi, en tenant compte des résultats des années antérieures, le solde à nouveau du compte permanent des découverts du Trésor s'établirait à **48,3 milliards de F.cfa**.

Fait à Libreville, le

Le Ministre de l'Economie, du Commerce,  
de l'Industrie et du Tourisme

Le Ministre du Budget, des Comptes  
Publics, de la Fonction Publique,  
chargé de la Réforme de l'Etat

Magloire NGAMBIA

Emmanuel ISSOZE NGONDET